

L'honorable M. O'Leary: D'accord. Si vous vous levez, je vous céderai la parole.

L'honorable M. McElman: Le sénateur a fait mention de la façon dont les votes se sont déroulés au comité et il a dit qu'il y avait unanimité d'un côté. Y avait-il unanimité au sein de votre propre groupe?

L'honorable M. O'Leary: Non, car nous ne votons pas de cette façon. Nous ne sommes de vils esclaves. Mon ami qui est derrière moi, a voté contre.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. O'Leary: J'espère ardemment que le jour viendra où je verrai quelqu'un de l'autre côté du Sénat se lever et voter à l'encontre de la politique de son parti. Quand on les rencontre en particulier, les sénateurs sont aussi braves que des lions, mais lorsqu'ils siègent de ce côté-là de la Chambre et qu'une motion leur est présentée, ils se lèvent tous comme une bande d'automates et votent selon la ligne de leur parti—et vous-même en êtes l'un des pires exemples.

L'honorable M. McElman: Cela s'est produit lors de la deuxième lecture . . .

L'honorable M. O'Leary: Tout ce que je désire, chers collègues, c'est que le pays tout entier le sache. Bien que je m'adresse à ce côté-là de la Chambre, je sais que c'est inutile. Ni logique, ni persuasion, ni quoi que ce soit ne pourra jamais amener ces gens à oser voter contre la politique de leur parti. Ils craignent leurs maîtres de l'Édifice de l'Est. Voilà ce que vous êtes, et ne vous détrompez pas. Il vaut mieux que vous sachiez la vérité. Je l'ai dit l'autre jour et je le redis aujourd'hui. J'ai souvenir d'une époque où le Sénat connaissait de vrais chefs de file de ce côté-là, c'est-à-dire du côté du gouvernement, qui ne pensaient pas, que d'office, le Sénat doit recevoir des ordres des mandarins de l'édifice de l'est. J'ai dit l'autre jour, et je le répète, que le Sénat a déjà connu des leaders qui ne jugeaient pas que leur tâche ou que le devoir de leurs collègues consistait à prendre des ordres de l'édifice de l'Est. Je pense, à cet égard, aux sénateurs Dandurand et Arthur Meighen qui ne l'ont jamais fait. Mais je ne suis pas en train de blâmer les leaders du Sénat. Si je l'étais moi-même, j'aurais probablement agi comme eux à condition de trouver une horde d'esclaves serviles pour m'obéir.

• (1210)

Des voix: Oh, oh!

L'honorable M. Langlois: Ce n'est pas vrai.

L'honorable M. O'Leary: Allons donc! C'est ce qui arrive et vous le savez bien. Quant à vous, sénateur Langlois, vous n'êtes pas le moindre dans ce troupeau!

L'honorable M. Langlois: J'ai voté à maintes reprises contre le gouvernement.

L'honorable M. O'Leary: Et pourquoi donc ne votez-vous pas ainsi quand il le faut?

L'honorable M. Langlois: Pouvez-vous en dire autant en ce qui vous concerne lorsque vous étiez de ce côté-ci? Vous ne votiez pas alors contre le gouvernement.

L'honorable M. O'Leary: J'ai déjà voté et je voterai encore contre mon parti. C'est pour cela que je suis ici. Je n'ai juré fidélité à aucun parti, en entrant ici. J'ai juré fidélité à la constitution. Quant à vous, vous pensez avoir prêté serment à un parti ou à un chef de parti qui vous a nommé, ce qui est contraire au rôle même du Sénat. Je

déclare publiquement que, si ce projet de loi a été adopté, c'est parce qu'une majorité servile de membres libéraux du comité ne nous ont pas permis de nous acquitter de notre tâche.

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, je ne voulais pas intervenir à ce stade des délibérations; il est clair que nous ne traitons pas de la troisième lecture du bill; nous discutons avec à-propos du rapport du comité permanent des banques et du commerce. Le sénateur O'Leary est allé trop loin et je crois qu'il le regrettera dans les jours à venir.

Je ne serais pas digne de la tâche qui m'est confiée si je laissais passer certains des propos qu'a tenus le sénateur O'Leary, même si le caractère émotif du débat peut excuser l'outrance de certaines observations. Cependant l'absence de toute défense ne saurait être justifiée.

Le sénateur O'Leary a dit que ceux qui siégeaient à la droite de Son Honneur le Président étaient serviles et que tous les membres du parti au pouvoir étaient serviles. Il a donné comme preuve les nominations récentes au Sénat.

Tout d'abord, il est injuste de dire que tout sénateur, quel que soit le côté où il siège, celui de l'opposition ou celui du gouvernement, est servile. Je ne crois pas que ce soit le cas. Comme j'ai dit l'autre jour, je crois que tous au Sénat ont à cœur les intérêts du Canada autant que quiconque, qu'il s'agisse d'un rédacteur de journal, d'un commentateur de radio ou de télévision, ou d'un membre d'un parti politique de l'autre endroit. Et, je prétends qu'il n'y a pas d'exception à cette règle. Je reconnais d'emblée que personne n'est plus patriote que le sénateur O'Leary; mais il n'est pas juste de permettre la diffusion au pays des allégations d'un des doyens du Sénat qui a été pendant longtemps un journaliste éminent de notre pays. Je le répète, aucun sénateur dans cette Chambre ne mérite d'être appelé servile.

Prenons l'argument que le sénateur O'Leary lui-même a présenté concernant les nominations récentes au Sénat.

Le sénateur Manning a été nommé récemment au Sénat; il n'appartient pas à mon parti. Pendant 25 ans, il a été chef du parti du Crédit social dans la province de l'Alberta, et pendant une grande partie de ces 25 ans il a été premier ministre de cette province. Qui l'a nommé au Sénat? Le gouvernement actuel—le gouvernement de ce groupe servile du Sénat, comme l'a caractérisé le sénateur O'Leary.

Assis derrière le sénateur Manning se trouve le Sénateur Lawson, qui n'appartient pas à notre parti. C'est un syndicaliste respecté et bien connu en Colombie-Britannique. Qui l'a nommé au Sénat? Le gouvernement actuel.

Je vois ensuite deux sénateurs qui ont été nommés récemment, le sénateur Bonnell et le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester). Le sénateur Bonnell est un ancien ministre de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est vrai, il appartient à notre parti. Mais, assurément, cela n'est pas en soi un signe de servilité. Le sénateur a fait une carrière brillante dans cette province. Comme membre du conseil des ministres, il encourageait les programmes de santé et de bien-être de la province, et donnait son appui et sa collaboration aux personnes chargées des mêmes fonctions au Canada. Assis à ses côtés se trouve le sénateur Fournier (Restigouche-Gloucester), un autre Canadien de marque du Nouveau-Brunswick, qui était aussi membre du conseil des ministres. Il est vrai que lui aussi appartient à notre parti, mais c'est un homme qui a rendu des services remarquables et qui, pour cette